**REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO**

**RESEAU DES ASSOCIATIONS DES PROFESSEURS DES UNIVERSITES ET INSTITUTS SUPERIEURS DU CONGO (RAPUICO)**

**DECLARATION DE L’ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU RAPUICO, TENUE LE 22 SEPTEMBRE 2022**

**Le Réseau des Associations des Professeurs des Universités et Instituts Supérieurs du Congo (RAPUICO en sigle) décide, dès ce jour, d’arrêter avec toutes activités scientifiques et académiques dans les tous les Etablissements publics d’enseignement supérieur et universitaire sur toute l’étendue de la République**.

Par conséquent, il demande à tous les Professeurs de la RDC qui ont épuisé toutes leurs doses de patience, en dépit de tout le ridicule que leur ont fait subir certains acteurs clés au regard du manque de volonté politique, manifestement affiché par le Gouvernement de la République contre la Vision tant annoncée du Chef de l’Etat, de respecter ce mot d’ordre national « sans aucune forme de restriction ».

Le RAPUICO prend toute la communauté nationale et internationale à témoin de toutes les conséquences qui découleront de cet arrêt.

Et pour cause : La soixante-sixième réunion du Conseil des Ministres tenue le vendredi le 26 août 2022 a bel et bien pris acte du Rapport des travaux de la Commission Paritaire Gouvernement – Banc syndical de l’Enseignement Supérieur et Universitaire (ESU) et d’évaluation de la mise en œuvre des Accords de BIBWA/NSELE.

Pour répondre aux préoccupations portées par ces Accords, **il a chargé le Gouvernement de s’y impliquer « DILIGEMMENT » et le mot choisi était, on ne peut plus, expressif.**

Et pourtant, à la suite de son Assemblée Générale du 29 août 2022 ; assortie d’une Déclaration, le Réseau des Associations des Professeurs des Universités et Instituts Supérieurs du Congo (RAPUICO en sigle) a noté que « **le respect des échéances pour la livraison des véhicules aux Professeurs,** **le paiement de la prime annuelle de recherche et la prise en compte du nouveau barème de l’ESU et de la Recherche Scientifique dans les prévisions budgétaires de l’exercice 2023 »** étaient essentiellement des points, lors dudit Conseil des Ministres, tels que présentés et rappelés.

Réuni ce jour pour évaluer la mise en œuvre effective de la recommandation de dernier (*Conseil des Ministres*) au Gouvernement de la République, le RAPUICO constate avec amertume que les engagements pris à BIBWA/NSELE continuent d’être torpillés et bafoués au grand dam des revendications de Professeurs, forcés depuis des lustres à vivre dans des conditions, on ne peut plus inacceptables eu égard aux services qu’ils rendent à la Nation.

Par ailleurs, l’erreur flagrante consommée par le Ministre des finances par son refus affiché du versement des deuxième et troisième tranches de paiement pour les véhicules chez le concessionnaire, **tendant à expirer dans 8 jours**, nous dénonçons l’indifférence, la légèreté et la banalisation qui entourent le traitement des dossiers des Professeurs de la RDC par le banc gouvernemental.

**A preuve : quand bien même le DTO du payement, pourtant signé et émis depuis le lundi 12 septembre en cours, affecté au payement d’un acompte de seulement 37,51 % sur la deuxième tranche pour le compte du concessionnaire, n’a toujours pas fait l’objet du moindre OPI y afférent.**

Le RAPUICO déplore le fait que la parole donnée du Président de la République, Chef de l’Etat, qui s’est personnellement et solennellement engagé en présidant la cérémonie de la distribution du tout premier lot des véhicules aux Professeurs Emérites de la RDC, en date du 01 août 2022 à l’esplanade du Palais du Peuple, démontrant de sa meilleure attention au dossier relatif aux Accords querellés. Pour la résolution desquels, pourtant, il a fermement recommandé la **DILIGENCE** dans leur exécution (*cf.* **Compte-rendu de la soixante-sixième du Conseil des Ministres du vendredi 26 août 2022, point II.7, pp. 10 – 12**).

**De tout ce qui précède, le RAPUICO reste ouvert à toute éventuelle négociation susceptible de dénouer l’affaire le plus rapidement possible, tenant à reprendre les activités après le paiement de la totalité de deux tranches sus-évoquées, conformément aux Accords de BIBWA/NSELE. A titre de rappel, le délai d’exécution totale et effective pour la livraison de tous les véhicules des professeurs expire le 31 décembre 2022 ; le premier trimestre 2023 étant prévu pour le début d’exécution du nouveau barème de l’ESU**.

Le RAPUCO demande à tous ses membres l’exécution ferme et sans délai des recommandations de la présente déclaration.

Fait à Kinshasa, le 22 septembre 2022

**Pour le RAPUCO,**

**Pr. Jean-Marie Vianney LONGONYA OKUNGU P.O Rodolphe IYOLO PONGO**

 **Secrétaire Général Coordonnateur**